



HAL
open science

Licence professionnelle Management des entreprises de distribution en réseau

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence professionnelle. Licence professionnelle Management des entreprises de distribution en réseau. 2013, Université Pantheon-Assas Paris II. hceres-02038193

HAL Id: hceres-02038193

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02038193v1>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Rapport d'évaluation de la licence professionnelle



Management des entreprises de
distribution en réseau

de l'Université Panthéon-Assas

Vague D – 2014-2018

Campagne d'évaluation 2012-2013



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Le Président de l'AERES

Didier Houssin

Section des Formations
et des diplômes

Le Directeur

Jean-Marc Geib



Evaluation des diplômes

Licences Professionnelles – Vague D

Académie : Paris

Établissement déposant : Université Panthéon-Assas

Académie(s) : /

Etablissement(s) co-habilité(s) : /

Spécialité : Management des entreprises de distribution en réseau

Dénomination nationale : SP5-Management des organisations

Demande n° S3LP140006208

Périmètre de la formation

- Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) : L'Université Panthéon-Assas (75006)
- Délocalisation(s) : /
- Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /
- Convention(s) avec le monde professionnel : /
- Secteur professionnel demandé : SP5 - Echange et gestion

Présentation de la spécialité

La formation est issue d'un découpage en 2009 d'une ancienne spécialité ouverte en 2006. La spécialité *Management des entreprises de distribution en réseau* est portée par l'UFR de Sciences du Management Privé et Public. Elle est mise en œuvre à la fois en formation en alternance et en formation temps plein. La licence apparaît de nature plutôt généraliste et n'entre donc pas en concurrence directe avec d'autres diplômes de la région. Les compétences visées sont multiples, axées principalement sur la gestion des entreprises commerciales - avec une valorisation de la dimension « service ».

Les enseignements sont orientés sur la connaissance de l'environnement et du fonctionnement de l'entreprise avec des enseignements de comptabilité, marketing, management de projet, droit, négociation, organisation du point de vente, systèmes d'information. Les métiers visés sont : responsable d'agence (commerce en réseaux), responsable centrale d'achat, responsable marketing, assistant chef d'entreprise (commerce en réseaux).

Synthèse de l'évaluation

- Appréciation globale :

Cette licence professionnelle apparaît comme un diplôme établi et reconnu, puisque les candidatures étudiantes ainsi que le nombre de ces étudiants admis en alternance représentent des flux constants et réguliers. Un certain nombre de points posent néanmoins question. Par ailleurs, le manque d'informations et l'indigence des argumentations, en particulier sur le contexte socio-économique environnemental et sur la prospective, ne permet pas d'apprécier les indicateurs de performance et de fonctionnement de cette spécialité.

La formation souffre de son rapprochement avec la licence professionnelle *Management des réseaux et systèmes d'information*, du même domaine et présente dans l'établissement. Vouloir mutualiser des enseignements au sein d'un 1^{er} semestre commun est une intention louable ; encore faut-il que les enseignements correspondent aux compétences visées par le diplôme. Or, un certain nombre d'enseignements organisés durant ce premier semestre sont orientés sur l'autre spécialité de licence. C'est d'autant plus dommage que l'organisation du 2nd semestre apparaît à la fois pertinente et cohérente. L'organisation de la formation en alternance paraît fonctionner correctement si l'on se réfère au nombre d'étudiants concernés (environ 50 % des étudiants sont en apprentissage). Le dossier est en outre trop succinct sur la description de l'organisation administrative d'une formation où cohabitent étudiants « temps plein » et « alternance ». On peine à saisir ce que les premiers font pendant que les seconds sont en entreprise. Enfin, il est regretté le recrutement composé à 100 % d'étudiants provenant d'une seule spécialité de BTS, contrevenant à la diversité des parcours explicitement indiquée dans l'arrêté.

La fréquence des enquêtes d'insertion est insuffisante (une seule étude en septembre 2012) et le dossier ne fournit pas les résultats d'enquêtes nationales. Les taux de réponse sont trop faibles, oscillant entre 15 et 50 % pour que l'on puisse avoir une représentativité statistique réellement satisfaisante. L'insertion atteint 50 % des diplômés, ce qui est peu élevé pour une licence professionnelle. De plus, les postes occupés ne sont pas en phase avec les compétences revendiquées par le diplôme. D'autre part, la diversité des postes occupés (administration du personnel, *community manager*, chargé d'études sociales) démontrent la faible adéquation formation/emploi que laissait craindre le caractère généraliste du diplôme. Sur les dernières promotions, le taux de poursuite d'études est de 50 %, ce qui est trop élevé.

Un des points forts du diplôme réside dans le fort taux de professionnels intervenant dans les enseignements : 50 % des enseignants du diplôme assurant 38 % des enseignements. En revanche, les liens avec les milieux professionnels sont absents : pas de partenariats professionnels formalisés, pas non plus de récurrence dans les partenariats alternance, pas de professionnels présents pour évaluer le fonctionnement et l'évolution de la spécialité. L'intervention des professionnels se limite à l'enseignement, puisqu'on note l'absence totale de structure de pilotage de type conseil de perfectionnement. La qualité de la prospective en apparaît affectée. Les flux réguliers d'alternants constatés apparaissent ainsi plus liés à la taille du bassin d'emploi qu'à un positionnement judicieux de la formation eu égard au contexte socio-économique.

L'équipe pédagogique est diversifiée et cohérente : 50 % de professionnels, 50 % d'enseignants (majoritairement des enseignants-chercheurs). L'intégration de la formation dans l'offre de formation peut être vue selon deux perspectives. Tout d'abord, ce diplôme apparaît réellement différencié du reste de l'offre. De plus, les enseignements sont en phase avec les compétences pédagogiques présentes dans l'établissement. Mais des flux tant amont (recrutement) qu'aval (poursuites d'études) clairement externes et l'absence de liens avec d'autres formations accréditent l'idée d'une formation déconnectée de l'établissement.

Enfin, l'autoévaluation n'est qu'une copie du dossier et ne met nullement en valeur les atouts et faiblesses de cette spécialité.

- Points forts :

- Le taux très satisfaisant des enseignements réalisés par des professionnels.
- Une formation en alternance (flux constants et réguliers).
- Une organisation pédagogique du 2^{ème} semestre pertinente.

- Points faibles :

- Le faible taux d'insertion professionnelle.
- L'absence de métier cible clairement défini (licence trop généraliste).
- Pas de partenariats formalisés avec les milieux professionnels.
- Une absence totale de diversité du recrutement (uniquement des BTS provenant d'une seule spécialité).
- Pas d'instance de pilotage impliquant des professionnels.
- L'organisation pédagogique du 1^{er} semestre, à la fois trop généraliste et parfois, éloignée des compétences et des métiers visés.

Recommandations pour l'établissement

Il est recommandé de mettre en place un suivi régulier et systématique des diplômés. Les enquêtes sont un outil indispensable au pilotage de la formation.

La spécialité gagnerait à abandonner son caractère trop généraliste pour être recentrée sur un domaine professionnel précis et/ou un métier clairement défini. Ce recentrage devrait notamment passer par la refonte pédagogique du premier semestre.

Un rapprochement avec les milieux professionnels apparaîtrait utile, dans la définition du diplôme et son évaluation, par la création d'un conseil de perfectionnement, mais aussi dans sa mise en œuvre (signature de partenariats professionnels formalisés). Ce rapprochement permettrait de bénéficier à plein des compétences d'intervenants professionnels pour l'instant cantonnés à l'enseignement. La formation devrait également diversifier son recrutement pour ne pas apparaître comme une 3^{ème} année de BTS.

Notation

- Projet pédagogique (A+, A, B, C) : B
- Insertion professionnelle (A+, A, B, C) : C
- Lien avec les milieux professionnels (A+, A, B, C) : C
- Pilotage de la licence (A+, A, B, C) : C



Observations de l'établissement



Paris, le 18 avril 2013

Le Président

☎ : 01 44 41 55 04

✉ : claude.goutant@u-paris2.fr

Objet : Transmission par le Président de l'Université Panthéon-Assas des observations relatives au rapport d'évaluation de l'AERES sur la **spécialité Management des entreprises de distribution en réseau n°S3LP140006208 de la licence professionnelle SP5-Management des organisations.**

Monsieur le Directeur,

suite à l'expertise des dossiers déposés par l'Université Panthéon-Assas, vous nous avez fait parvenir le rapport d'évaluation de la spécialité Management des entreprises de distribution en réseau n°S3LP140006208 de la licence professionnelle SP5-Management des organisations afin que l'Université puisse, si elle le souhaite, formuler des observations.

La réponse de l'Université Panthéon-Assas est développée dans le document ci-après.

Je vous prie de croire, Monsieur le Directeur, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

Guillaume Leyte

Licences professionnelles - Vague D

Dénomination nationale SP5-Management des organisations

Domaine : Économie-Gestion

Demande n° S3LP140006208

Spécialité Management des entreprises de distribution en réseau

Les rapports concernant les quatre licences en gestion fournissent une analyse détaillée des diplômes proposés par Paris 2 à ce niveau, que l'on peut visualiser dans l'offre d'ensemble de la discipline, de la façon suivante :

Tableau de Synthèse pour les formations de Gestion / Contrat 2014 - 2018

Architecture des formations de Gestion dans le Domaine Economie-Gestion			
Axes de développement	LARGEPA Action managériale (CIFIOP), Marketing et Management Stratégique		
2 Mentions	Mention Sciences de Gestion (site de la Maison des Sciences de Gestion)		Mention Administration et Gestion des Entreprises (sites de Melun et d'Assas)
	L3 en Sciences de Gestion	DEUST, 2 Licences Professionnelles en Management Organisations	L1, L2, L3 AES
2 Masters 1	Master 1 en Sciences de Gestion		Master 1 en Administration et Gestion des Entreprises
7 Masters 2 Professionnels + 3 créations de M2 échelonnées en fonction de la fermeture progressive des L3, M1 et M2 en Management des Nouvelles Technologies en 2013, 2014, 2015	<u>Gestion des ressources humaines et relations du travail</u> (*2) <u>Coaching – Développement personnel en Entreprise*</u> <u>Management des ressources humaines internationales</u> <u>GRH et management Public*</u> (2014)	Marketing et communication des entreprises (*3) <i>Management marketing international</i> (2016) <i>Intelligence marketing et mesure des marchés (FC)*(2015)</i>	Commerce et management international (IRGEI)* Management des projets logistiques * Management stratégique et entrepreneuriat
1 Master 2 Recherche	Recherche en Sciences de Gestion *		
Doctorat	Doctorat en Sciences de Gestion		
Concours	Conférences d'Agrégation		

- En italiques : demandes de créations dans le cours du contrat 2014-2018 et leurs dates d'ouverture prévues.

- * : formations également proposées en Formation Continue en France et/ou à l'étranger

- Soulignées : formations gérées par le CIFIOP – Centre International de Formation à la Fonction Personnel - Axe Action Managériale du Largepa.

Dans notre établissement, les licences en gestion se sont diversifiées en fonction de publics différents. La Licence AES, ancrée dans le droit et l'économie, est une voie progressive de l'enseignement supérieur pour un public de bacheliers. La licence de Sciences de Gestion offre une possibilité de spécialisation précoce à des étudiants ayant formé un projet professionnel dès le L2 et voulant dans la mesure du possible optimiser leur accès aux M2 de gestion. Les deux licences professionnelles permettent à des étudiants de s'orienter après leur deuxième année, vers des demandes de compétences précises de la part des entreprises soit dans le management de la distribution, soit dans le management des systèmes d'information et des réseaux.

Du fait de leur relocalisation physique et administrative du CFP à la Maison des Sciences de Gestion dès la rentrée 2013, les licences professionnelles trouveront un milieu plus propice à leur plein développement. Ce site, qui héberge l'UFR en Sciences du Management, regroupe désormais en effet, avec l'appui du CFA Formasup de Paris, toutes les formations en apprentissage dans la discipline et les trois quarts des enseignants-chercheurs gestionnaires. Ainsi, comme le suggèrent les rapports, une présentation de cette filière professionnalisante auprès des publics AES de Melun d'une part et le resserrement des liens avec les milieux professionnels d'autre part pourront être mis en œuvre aisément dès la rentrée prochaine.

La formation est organisée à la fois en alternance et en temps plein : L'enseignement est prévu seulement en alternance (2,5 jours à l'université). Il est essentiellement destiné aux étudiants en apprentissage, mais est ouvert aussi aux étudiants en formation classique bien que dans les faits, ceux-ci soient des cas isolés et spécifiques. Ils suivent alors les cours selon le rythme prévu pour les étudiants en apprentissage et doivent effectuer un stage en entreprise d'un minimum de deux mois en équivalent temps complet.

Fréquence des enquêtes d'insertion professionnelle : Une seule en 2012.

La première promotion est sortie en 2008. La première enquête a été faite sur les promotions 2008, 2009, 2010 et 2011, afin d'avoir un effectif suffisant pour qu'elle soit pertinente.

La deuxième enquête, prévue en 2015, concernera plus spécifiquement les promotions 2012, 2013 et 2014.

L'objectif des licences professionnelles est l'emploi : Il est rappelé systématiquement à chaque candidat. En fin de licence professionnelle, seuls quelques étudiants (3 par promotion en moyenne, parmi les meilleurs) poursuivent des études. La grande majorité se dirige vers la vie professionnelle, où l'intégration est excellente. A noter : la plupart des apprentis sont recrutés par l'entreprise où ils ont effectué leur apprentissage.

Régularité dans le recrutement d'apprentis : Certaines entreprises ont recruté deux années consécutives des apprentis. Mais la régularité est difficile à obtenir : d'une part, les entreprises recrutent moins qu'auparavant (et privilégient les niveaux bac+4 bac+5), d'autre part elles gardent souvent leurs anciens apprentis et n'éprouvent pas le besoin d'en recruter immédiatement d'autres.

Interventions des professionnels et conseil de pilotage : Les professionnels intervenant dans les enseignements sont très impliqués dans la formation. Chaque licence professionnelle est dotée d'un directeur et d'un codirecteur enseignants-chercheurs qui connaissent bien les étudiants. Les échanges avec les professionnels sont constants, tant avec ceux qui interviennent dans la formation qu'avec les maîtres d'apprentissage. Le conseil de pilotage n'a pas été mis en place par le Centre de Formation Permanente, qui gérait la formation jusqu'à présent, mais le sera à la Maison des Sciences de Gestion.

Organisation pédagogique du premier semestre : Les licences sont issues du découpage de la licence professionnelle "Management des organisations" en deux spécialités. En attendant la montée en puissance de chacune des deux spécialités, les cours du premier semestre sont mutualisés. Mais dès que chaque spécialité aura atteint son effectif optimal, il sera sans doute judicieux de remplacer certains enseignements communs du premier semestre par des enseignements plus spécialisés. L'intervention d'un professionnel de Systèmes d'information sera alors souhaitable. Sur les 250h de cours du tronc commun, 125h (soit la moitié) correspondent aux bases des sciences de gestion (analyse de l'environnement, politique de l'entreprise, comptabilité, analyse financière, contrôle de gestion). 75h sont ensuite consacrées à l'anglais et la culture générale qui sont deux matières qui favorisent l'insertion de nos jeunes diplômés et cela quelle que soit leur spécialité. Enfin, seules 50h sont dispensées sur l'informatique. Mais cela ne représente qu'une introduction qui intéresse également l'option « Management des entreprises en réseau ».

Diversification du recrutement : les licences sont présentées en DEUST et sur la remarque judicieuse des experts, elles le seront également en L2 AES.